



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mardi 10 novembre 2020





Membres présents au conseil d'établissement du 10 novembre

Représentants de l'administration

Monsieur IRRMANN, consul général en poste au Consulat Général de France à Kyoto Monsieur LECACHEUR, chef des services administratif et financier Monsieur TEILLON, conseiller principal d'éducation

Enseignants et représentant du personnel

Madame MAZE, professeur en anglais et allemand, professeur principal de la classe de 6e Madame NOHARA, professeur de FLSco et de français, professeur principal de la classe de 3e Monsieur GACHIGNARD, enseignant de CE1 Monsieur LANNERS, assistant d'éducation Représentants des parents d'élèves Monsieur JOURDAN-OTSUKA Monsieur PRETET Monsieur SIMON (en visio)

Représentant des élèves

Monsieur PINCHART Théotime (en visio)

Personnalités invitées

Monsieur PREVOST, président de l'APEK

Monsieur AVOCAT, membre élu au comité de gestion de l'APEK

Madame INUZUKA, conseillère des Français de l'étranger (en visio)

Monsieur CONSIGNY, conseiller des Français de l'étranger (en visio)

Monsieur ROUSSEL, conseiller des Français de l'étranger (en visio)

Madame KOZA, représentante de la Fdm-adfe Japon de l'ouest (en visio)





1. Installation du conseil d'établissement

Le chef d'établissement ouvre la réunion après présentation des invités, des membres élus et des représentants des trois collèges en faisant un rappel sur les attributions du conseil d'établissement.

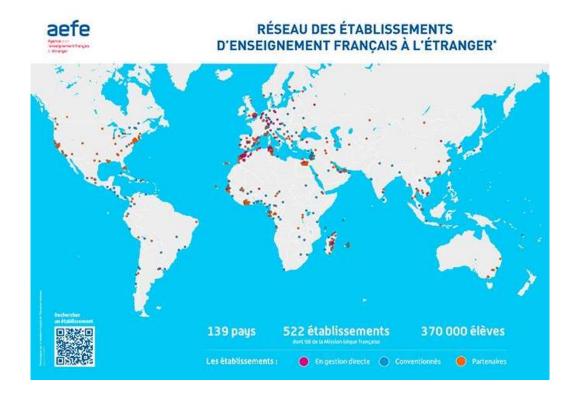
Attributions du conseil d'établissement

- Met en place le règlement intérieur de l'établissement
- Adopte le calendrier scolaire dans le respect des textes en vigueur
- Associe ses membres à l'élaboration du projet d'établissement
- Émet un avis sur l'évolution des structures, la composition des classes, les innovations pédagogiques en cohérence avec le projet d'établissement
- Émet un avis sur le fonctionnement et la qualité de vie scolaire (hygiène, santé, sécurité, travaux à effectuer dans ces domaines)
- Informe du choix des manuels scolaires ou autres éléments pédagogiques
- Informe sur le budget et le compte financier du lycée
- Donne son accord pour toute activité complémentaire éducative, sportive, culturelle.





En préambule de ce premier conseil d'établissement, une présentation du réseau AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger) est réalisée.



Le réseau

Il est rappelé que le LFIK appartient au réseau de l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger). Ce dernier est le réseau d'enseignement dont le maillage est le plus dense au monde, l'AEFE assurant le suivi des programmes français dans l'ensemble des établissements. A la rentrée 2020, le réseau comptait 370 000 élèves à l'étranger dont 60% qui ne sont pas Français, répartis dans 522 établissements.

Sont rappelées également les missions de l'AEFE :

Assurer les missions de service public relatives à l'éducation en faveur des enfants français établis hors de France.

Favoriser, par l'accueil d'élèves étrangers, le rayonnement de la langue et de la culture française.

Contribuer au renforcement des relations de coopération entre les systèmes éducatifs français et étrangers

Aider les familles à supporter les frais liés à l'enseignement tout en veillant à la stabilisation des frais de scolarité

Les personnels

6 287 PERSONNELS TITULAIRES

détachés auprès de l'AEFE dont :

> 995 expatriés

5 292 résidents

30 000
PERSONNELS
DE DROIT LOCAL

Est spécifié que le réseau emploie des personnels aux statuts et aux missions divers. Tous les personnels du LFIK sont recrutés localement exception faite du chef d'établissement qui dispose du statut de résident.

Les personnels disposant d'un statut de recruté local sont payés directement par l'établissement. Les enseignants qui seraient titulaires de l'Education nationale sont placés en situation de disponibilité.





La zone Asie-Pacifique

49

établissements

4

EGD

18

conventionnés

27

partenaires (environ 15% des élèves scolarisés)

22 000

élèves

20

pays



Australie / Birmanie / Cambodge / Chine / Corée du Sud / Indonésie / Japon / Laos / Malaisie / Mongolie / Nouvelle-Zélande / Philippines / Singapour / Taiwan / Thaïlande / Vanuatu / Vietnam/Péninsule indienne

Deux écoles en plus ont été intégrées au réseau dans la zone Asie-Pacifique. En plus de ces deux écoles, il y a eu intégration, depuis septembre 2019, des établissements de la péninsule indienne.

Les statuts des établissements sont divers et changent les relations qu'elles entretiennent avec l'AEFE. La part des établissements à gestion directe, gérée directement par l'AEFE, diminue. La part des conventionnés et des établissements partenaires est, elle, en augmentation.

Les établissements conventionnés comme le LFIK sont des établissements gérés par des associations de droit privé, français ou étranger, qui ont passé une convention administrative, financière et pédagogique avec l'AEFE.

Cette convention porte notamment sur les conditions d'affectation et de rémunération d'agents titulaires de l'Éducation nationale, sur l'attribution de subventions et le respect des programmes. Ces établissements entretiennent avec l'AEFE un dialogue de gestion constant.





Après cette présentation et l'installation du conseil est présenté l'ordre du jour de ce CE :

- 1. Installation du conseil d'établissement
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
- 4. Rôle et fonctionnement des diverses instances du LFIK
- 5. Bilan de la rentrée
- 6. Bilan de la continuité pédagogique à distance (CPD)
- 7. Climat scolaire et valeurs de la République
- 8. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) et sécurité aux abords de l'établissement
- 9. Assouplissement du protocole sanitaire
- 10. Projet d'établissement et projets pédagogiques en cours ou à l'étude
- 11. Présentation des débuts des travaux du CVC/CVL (conseils vie collégienne et lycéenne)
- 12. Demandes d'extension d'homologation
- 13. Calendrier provisoire du baccalauréat
- 14. Formation continue
- 15. Questions diverses







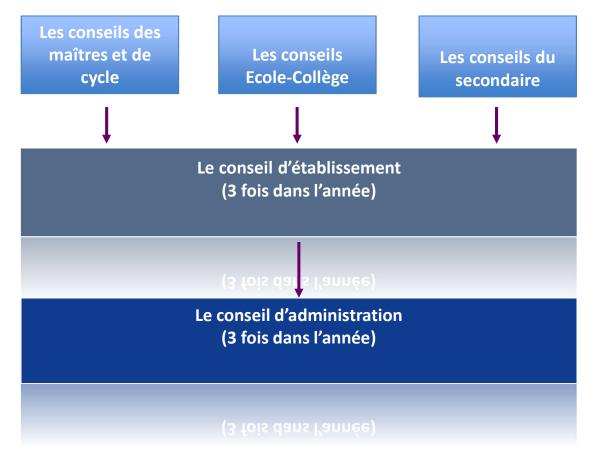
2. Adoption de l'ordre du jour Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du CE du 25 juin 2020 Le PV du dernier conseil d'établissement (CE) est adopté à l'unanimité.

4. Rôle et fonctionnement des diverses instances

Lors du premier conseil d'établissement est présenté le rôle des différents conseils et des différentes instances.

Des conseils







4. Rôle et fonctionnement des diverses instances

Des commissions sont crées pour répondre aux divers enjeux :

- **CRH** (commission des ressources humaines). Cette instance à destination des personnels du lycée traite les points liés aux domaines suivants :
 - ✓ la gestion des carrières.
 - ✓ la suggestion de toute mesure de nature à améliorer les conditions de travail.
 - ✓ l'égalité des chances et la non-discrimination.

Elle se réunira trois fois par an. Tous les personnels y sont invités. La première réunion aura lieu le lundi 16 novembre.

- **CHS** (commission hygiène et sécurité de la communauté scolaire) et **CHSCT** (commission relative à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail des personnels)
 - ✓ l'hygiène et la sécurité de la communauté éducative (respect et veille de toutes les dispositions légales).
 - √ l'analyse et promotion de la prévention des risques professionnels.
 - ✓ les propositions d'actions de formation à mettre en œuvre dans le domaine de l'hygiène et la sécurité, les conditions de travail en lien avec la cellule de formation continue.
 - ✓ Les mesures de sécurité à prendre, en lien avec l'Ambassade et le conseiller technique de sûreté de l'AEFE.

Deux réunions seront organisées dans l'année pour traiter de ces sujets.

Un document partagé sera diffusé à la communauté scolaire pour choisir au sein des parents d'élèves, des personnels du lycée, des élèves qui siègeront au CVC/CVL, à la CHS et à la commission éducative, si elle doit se réunir.





4. Rôle et fonctionnement des diverses instances (suite)

Le conseil de discipline est instauré dans les établissements comprenant un enseignement du second degré.

Ces membres sont élus au sein du conseil d'établissement de la façon suivante :

- Cinq représentants des personnels dont quatre au titre des personnels d'enseignement et d'éducation et un au titre des personnels non-enseignants.
- Trois représentants des parents d'élèves et deux représentants des élèves parmi les délégués de classe au collège.
- Deux représentants des parents d'élèves et trois représentants des élèves parmi les délégués de classe au lycée.

A été proposé le fait de ne pas choisir les membres durant ce CE. Dans le cas où il faudrait réunir un conseil de discipline, la procédure de désignation des représentants devant siéger à ce conseil serait alors déclenchée.

En plus de ces conseils et de la tenue de ces commissions :

La cellule de formation continue.

- ✓ Elle donne un avis sur les attributions des stages et les orientations pédagogiques qui en résultent.
- ✓ Elle émet des propositions pour le CPM (comité de pilotage de la mutualisation qui est l'organe de la gestion financière de la formation, de son organisation et des choix finaux des formations dispensées).
- ✓ Elle fait un bilan de ces actions.

Elle s'est réunie une première fois en septembre pour le classement et l'attribution des stages demandés par les personnels. Dans cette instance, siègent deux membres du personnel, le Directeur Administratif et Financier (DAF). Elle est présidée par le chef d'établissement.

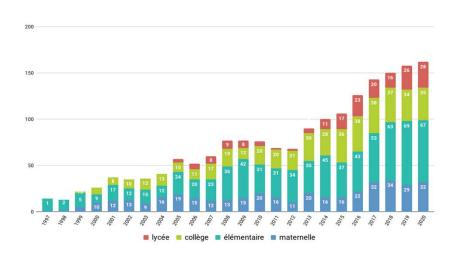


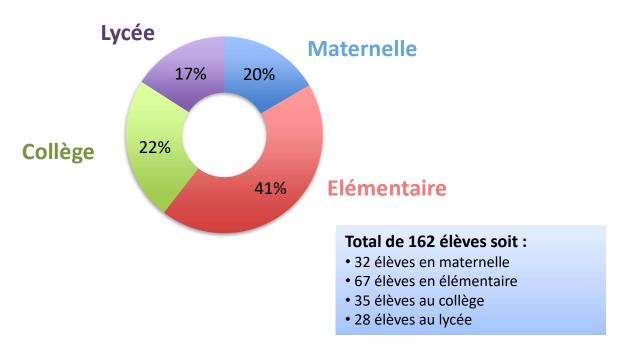


5. Bilan de rentrée

Quelques données chiffrées

Malgré la crise sanitaire du Covid-19, les effectifs du lycée ont augmenté. Cela tient à un réservoir local de familles qui ont inscrit leurs enfants en maternelle et à l'élémentaire. Néanmoins, neuf élèves qui devaient être scolarisés en septembre 2020 sont toujours bloqués en France. Les effectifs actuels se répartissent ainsi :









Structure pédagogique

Deux classes de maternelle

- Petite et moyenne section (11 élèves)
- Moyenne section et Grande section (16 élèves)

Quatre classes d'élémentaire

- GS/CP (16 élèves)
- CE1 (17 élèves)
- CE2 (22 élèves)
- CM1/CM2 (19 élèves)

Six classes au secondaire

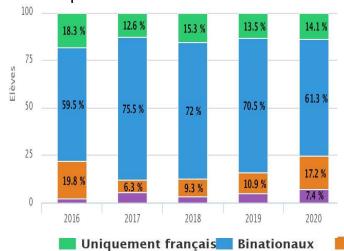
Collège

- 6e (15 élèves)
- 5e (5 élèves)
- 4e (9 élèves)
- 3e (6 élèves)

Lycée

- 2nde (10 élèves)
- 1ère (12 élèves)
- Terminale (6 élèves)
- ✓ Création de classes à faibles effectifs en pour mieux préparer l'entrée en CP.
- ✓ Mise en place de cours simples au cycle 4 et en cycle terminale pour respecter un des critères d'homologation.

Répartition des élèves en fonction de la nationalité



La répartition des élèves par catégorie montre de façon sensible la part importante d'élèves franco-japonais scolarisés au LFIK. Ce constat préfigure l'aide qu'il convient d'apporter à des familles, certes francojaponaises, mais dont les enfants parlent essentiellement japonais à la maison. On note une augmentation des élèves japonais qui est néanmoins à relativiser en raison des effectifs.

Nationaux Tiers





Résultats des examens Session 2020



DNB

64% de mention *Très Bien* 36% de mention *Bien*



Baccalauréat

60% de mention *Très Bien*. 40% de mention *Bien*.

Pour rappel, pour la session 2020, et en raison de la crise sanitaire, les élèves ont été évalués en contrôle continu.

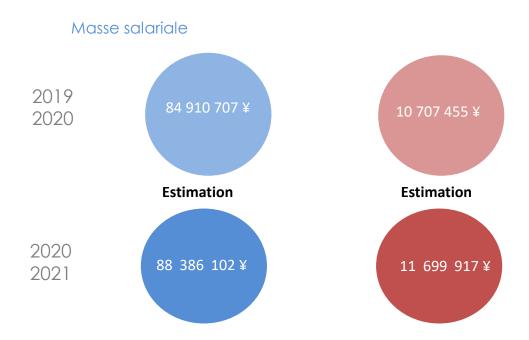
Le CNED a ainsi permis aux élèves de première et de terminale de pouvoir bénéficier de la prise en compte des épreuves de juin sur les moyennes des notes obtenues lors des trimestres.

Les élèves de troisième étaient considérés comme candidats libres en 2020 puisque placés en enseignement direct sans tutelle du CNED. A ce titre, ils auraient dû présenter les épreuves du DNB au mois de septembre. Le fait d'avoir présenté un dossier d'extension d'homologation a permis d'obtenir un régime dérogatoire leur permettant la prise en compte des notes de l'année et l'obtention du diplôme national du brevet au mois de juin.





Budget et comptes financiers du lycée



L'augmentation de la masse salariale s'explique par une augmentation des personnels recrutés et l'augmentation des volumes horaires-enseignants créées par les passages des cycles 4 et terminal pour faire valoir à l'extension d'homologation (création de classe simple, respect des horaires officiels par discipline).

La charge locative 2019-2020 s'est accrue en raison de l'augmentation du loyer (prix du terrain dans le quartier) et va augmenter encore par la location de la deuxième aile du bâtiment, l'école maternelle japonaise Yobaï ayant quitté les locaux en avril 2020.

2019-2020: 48 employés

enseignants: 27
Non-enseignants: 21
Charges locatives
Locaux: 4 558 165 ¥
Cour: 4 007 046 ¥

Gymnase: 322 827 ¥
Eau gaz électricité: 452 909 ¥

2020-2021 : 50 employés

enseignants: 28 Non-enseignants: 22 Charges locatives

Cour est utilisée entièrement. Gymnase : plus grande utilisation.

Une inconnue : dépenses énergétiques le

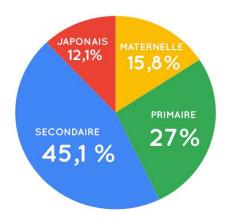
montant (eau-gaz-électricité)



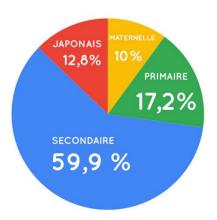


Dépenses pédagogiques

2019-2020 2 461 722 ¥



2020-2021 2 456 421 ¥



Cette année (2020-2021), le secondaire dépense une forte part de l'ensemble des crédits pédagogiques par l'achat de manuels lié à la décision de sortir de l'enseignement CNED. Le budget du cycle terminal a donc été revu à la hausse pour égaler celui des collégiens, soit 25 000 ¥ par élève.

Les dépenses pédagogiques 2020-21 sont actuellement de **2 456 421 ¥** et ne devrait pas dépasser les 3 millions en fin d'année scolaire.

Dépenses Covid-19

Masques, lunettes, visières, solutions hydro-alcooliques, parois plexiglas : 301 390 ¥ Rémunérations enseignants stages d'été : 725 890 ¥

L'ambassade a subventionné l'achat de masques à hauteur de 50% (115 000 ¥ sur 231 000 ¥) Une demande de soutien liée au COVID-19 est parvenue aux établissements scolaires au mois d'octobre. Le lycée a transmis les pièces comptables nécessaires à son obtention. Cette aide pourrait couvrir jusqu'à 30% des dépenses des établissements qui furent occasionnées par cette crise sanitaire.





Travaux et achats divers 2019-2020

Travaux effectués

Travaux rénovation <i>Nouvelle aile</i>	5 500 000 ¥
Travaux NTT	592 020 ¥
Travaux et équipements Salle de sciences	522 720 ¥

Achats effectués

15 PC portable et claviers AZERTY	1 098 221 ¥
9 Vidéoprojecteurs + 2 bras	1 065 190 ¥

Autres achats

Mobilier Takeda	302,390¥
Stores	316,609¥
Climatisation dortoir	137,830 ¥
Petits travaux	196,955 ¥
Tableaux d'affichage	187,440 ¥

Pour diminuer le prix de la rénovation de la nouvelle aile, un certain nombre de travaux a été réalisé bénévolement par des membres de la communauté scolaire, parents et personnels du lycée.

Par ailleurs, l'établissement a investi dans du matériel informatique et des vidéoprojecteurs à courte-focale pour équiper les nouvelles salles ou disposer de plus d'ordinateurs portables.

Les travaux à venir

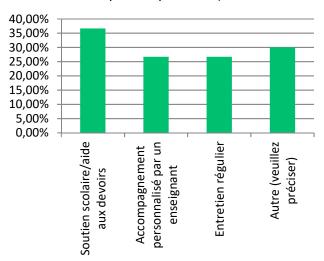
Suite au tremblement de terre près d'Osaka en 2017 et de l'effondrement de l'enceinte d'une école sur un élève, les murs de l'ensemble des établissements scolaires de la ville de Kyoto ont été expertisés et classés suivant leur dangerosité. Il a ainsi été décidé que le mur du lycée jouxtant la rue **Yanaginobamba** sera refait à compter de janvier et jusque mars. La cour dans le sens de la longueur sera donc rognée pour permettre ces travaux de mise en conformité.



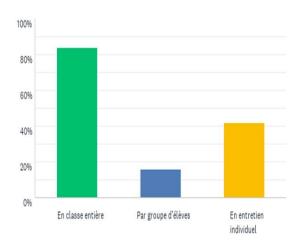


6. Bilan de la continuité pédagogique à distance

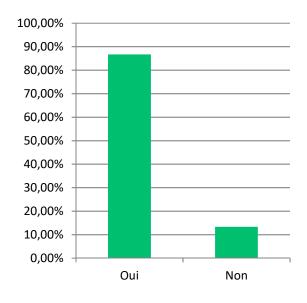
En cas de difficultés scolaires relevées chez votre enfant, quelles formes a pris l'accompagnement (plusieurs réponses possibles) ?



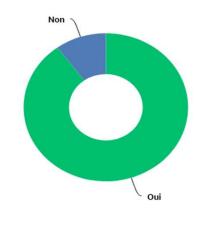
Si oui, sous quelles formes ce retour vous a-t-il été proposé (plusieurs réponses possibles) ?



Avez-vous bénéficié d'un retour sur les apprentissages et les nouvelles notions travaillées par votre enfant ?



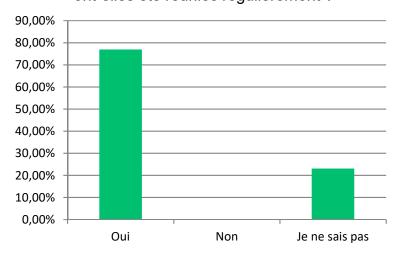
Avez-vous eu un retour régulier du ou des professeurs sur les apprentissages et les nouvelles notions étudiées ?







Communication au sein de la communauté éducative : les instances de l'établissement ont-elles été réunies régulièrement ?



Une enquête a été diligentée par l'AEFE afin d'avoir un retour sur l'enseignement à distance prodigué. Elle fut réalisée dans chacun de ses lycées français ayant mise en place la continuité pédagogique à distance (CPD).

Cette enquête à destination des parents, des élèves et des enseignants a montré à Kyoto une très large satisfaction des usagers.

La difficulté pour certaines familles de pouvoir disposer d'un outil informatique fut réglée par le prêt d'ordinateurs du lycée. Après avoir tiré les conséquences de cette crise, le LFIK a décidé d'investir plus massivement dans l'achat de portables qui pourront de nouveau, et plus facilement, être prêtés en cas de reprise en CPD.

Malgré ce satisfecit, les professeurs lors des différents conseils des maîtres puis par la reprise en hybride à partir du 1^{er} juin, ont permis d'identifier des élèves qui étaient en difficulté.

A été décidé alors la mise en place de stages de remise à niveau au mois de juillet et au mois d'août. Ces derniers ont bénéficié à 46 élèves de la grande section à la terminale (27 élèves en primaire, 12 élèves au collège et 6 élèves au lycée). Ces stages ont été dispensés par les personnels du lycée et non facturés aux familles.





7. Climat scolaire et valeurs de la République

Suite aux assassinats perpétrés en France contre un enseignant d'hsitoire-géographie, une note de l'AEFE a été publiée précisant les mesures à appliquer au sein de ses établissements.

Une minute de silence a été observée du CP à la classe de terminale. Les enseignants ont pris soin d'expliquer à leurs élèves le pourquoi de ce temps de recueillement. Certains élèves étaient déjà bien informés à la différence d'autres. A été décidé lors du conseil pédagogique du secondaire et du conseil des maîtres du primaire de consacrer le temps nécessaire à parler des valeurs de République, de la laïcité et de la liberté d'expression à travers l'EMC (enseignement moral et civique) et les parcours éducatifs, notamment celui relevant de la citoyenneté.

8. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) et sécurité aux abords de l'établissement

Sécurité /Sécurité aux abords du lycée

En fonction de cette actualité, il convient de sécuriser les institutions françaises. M. IRRMANN, consul général à Kyoto a rencontré le commissaire du quartier. Il est prévu de renforcer les rondes policières autour du lycée. Les associations de quartier sont aussi mobilisées.

Depuis la rentrée, nous constatons une moins grande fluidité lors du dépôt des élèves le matin (entre 8h00 et 8h30) et à la sortie de 15h30. Les membres du comité de gestion ont donc décidé de faire appel aux parents bénévoles. La rue étant étroite, la circulation des voitures roulant souvent trop vite rend la chaussée dangereuse. Pendant cette même réunion, Monsieur IRRMANN a plaidé pour ce renforcement de la sécurité routière. Des policiers seront de nouveau présents de manière plus fréquente, les lignes de sécurisation sur la chaussée devraient être aussi plus visibles.

Tous les établissements en France, comme à l'étranger, doivent chaque année réactualiser leur PPMS en fonction de modifications internes propre aux locaux, d'évolution de la situation externe (international, spécifique du pays, de la région, du quartier,...)

Des exercices de simulation d'incendie, de tremblement de terre, d'intrusion sont réalisés régulièrement pour faire acquérir aux élèves et aux personnels les bons réflexes. Pour information, le quartier remet à jour son propre PPMS, ce qui aura une incidence sur le lycée, puisque l'établissement est le lieu d'évacuation des habitants du quartier.





9. Assouplissement du protocole sanitaire - Covid 2019 -

En fonction de la situation sanitaire locale est proposé d'assouplir certaines règles. Suite aux discussions les mesures suivantes ont été adoptées :

ASSOUPLISSEMENT DES REGLES:

- Prêt possible de matériel après nettoyage des mains.
- Accès occasionnel et programmé des familles ou d'intervenants (réunions, expositions, forum des métiers, SLFM..) dans l'établissement en privilégiant les espaces extérieurs ou en limitant le nombre d'intervenants dans les espaces.
- Reprise des activités pédagogiques de cuisine
- Autorisation des sorties scolaires dans le respect des règles locales en vigueur*.
- Autorisation des jeux d'équipes en limitant les contacts et les échanges d'objets (ballons, matériel sportif) dans les espaces fermés. Les sports de combat restent suspendus jusqu'en janvier.
- * En ce qui concerne les sorties scolaires, les mesures en vigueur localement permettent actuellement d'utiliser les transports en commun et la visite des musées, des expositions. Ces règles locales sont susceptibles d'évoluer en fonction du nombre de cas de coronavirus répertorié dans le Kansaï. Le lycée suivra ces règles et adoptera le protocole de ses sorties en fonction de ces évolutions.





10. Projet d'établissement et projets pédagogiques en cours ou à l'étude

Trois axes ont été dégagés pour la période 2019/2022. Un travail autour de la maîtrise du français, souvent encore trop fragiles, sous-tend l'ensemble des autres axes. L'ensemble des actions et projets menés est intégré à l'un des axes, le projet d'établissement chapeautant l'ensemble des actions menées.

Axe 1 – Maîtriser des langues et langages

- ♦ Développer toute action visant la maîtrise de la langue française
- **❖** Apprendre les langues étrangères dans une perspective plurilingue
- **❖** Maîtriser des langages : mathématique, scientifique, historique, géographique et artistique



Axe 2 – Préparer les élèves au monde d'aujourd'hui et de demain

- **♦** Accueillir tous les publics
- ❖ Éduquer à la sécurité et à la santé
- ♦ Développer la conscience à l'environnement
- **♦** Encourager la solidarité entre élèves
- ❖ Accompagner l'élève dans son projet personnel d'orientation

Axe 3 – Ouvrir le lycée sur les divers environnements culturels

- ❖ Renforcer le parcours d'éducation culturelle et artistique
- ❖ Favoriser les échanges et les partenariats avec les établissements scolaires et culturels





Projets dernièrement menés

- Exposition des productions plastiques des maternelles
- Olympiades en primaire
- Semaine du goût
- La semaine des lycées français du monde
- Fête de Noël toute en innovation (pas de fête de Noël en présentiel)

Autour de la maîtrise du français et tout au long de l'année

- Le ¼ d'heure de lecture obligatoire
- Lecture expressive

Des parcours – des projets

- PEAC : le papier dans tous ses états
- Des thèmes développés chaque mois

Autres

Kyotographie





11. Présentation des débuts des travaux du CVC/CVL

Théotime PINCHART, délégué des élèves, explique le rôle des CVC/CVL (conseils vie collégienne et lycéenne)

Il met en avant le fait que ces instances ont pour objectif de favoriser la prise en compte des élèves lors de prise de décisions.

4 ou 5 séances seront menées au cours de l'année. Pour ces premières séances, les délégués de classes et les suppléants ont mis en place un règlement intérieur relatif à ces conseils.

A été décidé notamment le dépôt de boîtes à idées dans chaque classe. Chaque mois, les délégués trieront ces idées, les présenteront si elles sont l'émanation d'une demande largement partagée.

12. Demandes d'extension d'homologation

Deux demandes d'extension ont été déposées. Une en octobre 2019 pour le cycle 4 (de la 5^e à la 3^e) Une en octobre 2020 pour le cycle terminal (de la 2^{nde} à la classe de terminale)

A cause du Covid-2019, un audit a été réalisé à distance par Mme JACQUEMIN, IA-IPR détachée auprès de l'AEFE. Elle s'est ainsi entretenue avec un panel d'enseignants, de parents, le comité de gestion, l'administration (CPE puis chef d'établissement), le conseiller culturel et le consul général.

La CIH (commission interministérielle d'homologation), instance tripartite qui réunit AEFE, DGESCO et MENJS a eu lieu le 4 novembre. Nous attendons la validation de cette extension d'homologation qui sera publiée au journal officiel.





13. Calendrier provisoire du baccalauréat

Suite à la crise sanitaire et aux annonces du 2 novembre 2020 du ministre de l'Education nationale et de la jeunesse, Monsieur BLANQUER, les épreuves du baccalauréat seront bouleversées cette année.

L'histoire-géographie, les langues vivantes, la spécialité qui n'est pas poursuivie en terminale, ainsi que l'enseignement scientifique seront évalués en contrôle continu.

Sont maintenus à l'heure d'aujourd'hui :

Pour les élèves de première :

Les épreuves orale et écrite de français

Elèves de terminale :

L'épreuve de philosophie Les deux enseignements de spécialité Le grand oral

Pour les enseignements de spécialité, deux sujets au choix seront proposés au lieu de un pour les épreuves terminales. Les épreuves des enseignements de spécialité devraient se tenir en mars-avril.

Nous attendons confirmation de ces annonces et leur modalité d'application pour les établissements scolaires hors de France et inscrits au CNED.





14. Formation continue

Suite à la crise sanitaire, les formations des personnels du lycée se feront en distanciel. Point positif : cette modalité de formation permet aux enseignants de s'inscrire plus facilement puisque la contrainte des déplacements est levée et les coûts sont moindres pour l'établissement.

Monsieur MAYEUR	Les outils de la langue au service de la production d'écrit C2 et C3
	Mathématiques de spécialité en terminale (1)
Monsieur DROULERS	
	Réforme du baccalauréat : mathématiques expertes (2)
	Accompagnement à la mise en œuvre de la réforme
Monsieur GOURBEAULT	terminale spécialité SVT (1)
	Réforme du baccalauréat : le grand oral (2)
	Réforme du baccalauréat : tronc commun et spécialité en
Monsieur ROYNETTE	histoire-géographie (1)
	Le numérique pédagogique pour mieux coopérer en classe et
	à distance (2)
	Baccalauréat 2021 : connaître et maitriser le nouveau
Monsieur TURLUR	programme de philosophie
	programme de princisoprine
Monsieur BOURGEOIS	Mise en œuvre des nouveaux programmes en EPS au lycée
Monsieur Bookgeois	ivilse en œuvre des nouveaux programmes en EFS au tycee
AA I TERRACOON	SES : accompagner la mise en œuvre des programmes de
Madame TERRASSON	spécialité

A ces stages viennent s'ajouter deux nouvelles formations :

- Formation CPE
- Développer des pratiques d'enseignement pour les élèves allophones





15. Questions diverses

Question de M. PRETET : Les problèmes au Lawson dû au stationnement d'élèves devant le magasin ont-ils pu être réglés ?

Depuis quelques temps, nous n'avons plus d'appels de voisins se plaignant. Par ailleurs, et suite aux dernières mesures de sécurité, il est précisé que les élèves doivent dorénavant éviter de rester trop longtemps stationnés aux abords du lycée.

M. PRETET : Les postes d'enseignants et administratifs sont-ils tous pourvus ? Les postes sont pourvus. Le professeur de technologie certifié venant de France commencera à travailler cette semaine.

Pour information, nous doublons le nombre d'enseignants certifiés au secondaire, passant ainsi de 2 à 4.

Mme KOZA : Cette formule du baccalauréat alourdit-elle les frais pour les familles ? Oui, il faudra effectuer un déplacement supplémentaire à Tokyo pour passer les épreuves d'enseignement de spécialités qui sont liées à Parcoursup, plateforme à renseigner en marsavril pour les demandes d'études dans le supérieur.

M. SIMON : Nous avions renseigné une enquête sur les parcours de langues (japonais/anglais), qu'en est-il actuellement ?

Cette enquête a permis au lycée de vérifier la viabilité de la mise en place de parcours de langues. La proposition faite aux familles était la création de deux parcours :

- Un parcours à dominante langue japonaise
- Un parcours à dominante langue anglaise

Suite à l'enquête, ce fonctionnement était viable car alimenté par assez d'élèves en anglais. Les professeurs de langues ont commencé à travailler sur ce chantier l'année dernière. A cause du Covid-19 et des coûts que cette mise en place engendrerait (augmentation conséquente des heures), ce projet a été suspendu mais reste une priorité pour le lycée.

M.ROUSEL : Combien d'élèves ont pu bénéficier des stages d'été ? (cf réponses précisées dans le corps du compte-rendu)

Les offres d'emplois sur le site sont-ils toujours d'actualités Nous recherchons toujours un DAF. Pour l'espagnol, un enseignant a pu être recruté. En ce qui concerne les postes de surveillants, cette offre court tout au long de l'année car certains de nos personnels nous quittent en cours d'année à cause de l'expiration de leur visa.

Fin: 19h50